

## COMPTE-RENDU DEFINITIF

de la réunion de travail du 20 Octobre 2008  
au Lycée des Métiers Jules Verne  
en vue de la rédaction d'une convention de partenariat  
pour le soutien à la filière du BTP au Bénin.

Entre, d'une part:

L'association Béninoise pour le développement de la Formation Continue (ABEFOC) représentée par son secrétaire général **M. le Ministre Sylvain Adékpédjou AKINDES** C/04099 K OHEE Akpakpa Cotonou 06 BP 1276 Tél: 21 33 24 78 Mail: [sylvain.akindes@cnam.fr](mailto:sylvain.akindes@cnam.fr) ou [cfpc.cnam@intnet.bj](mailto:cfpc.cnam@intnet.bj) et **M. HODONOU Justin Cohouvi** Professeur des Universités à Strasbourg Responsable pour le grand Est de la France du Conseil des Béninois de France (CBF) Mail: [justin@equinox.u-strasbg.fr](mailto:justin@equinox.u-strasbg.fr)

Et, d'autre part:

Le Lycée des Métiers Jules Verne, représenté par son Proviseur et Directeur du Centre de formation d'apprentis (CFA) **Monsieur Pascal FREUND** 31 rue Saint Nicolas BP 50127 67700 Saverne Tél. 00 33 (0)3 88 91 24 22 Mail: [ce.0670058@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670058@ac-strasbourg.fr) ainsi que de **Monsieur Norbert STOFFEL** Directeur-adjoint du CFA Jules Verne et de **Monsieur Hugues Gartner** Professeur référent du CFA Jules Verne pour les « Métiers de la pierre » Taille de pierre et Sculpture.

### Ordre du jour : la rencontre s'articule autour des points suivants:

1. **Elaboration d'un projet de partenariat** dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Soutien à la filière du BTP au Bénin » avec le Ministère de l'immigration, de l'intégration et du développement solidaire / Service des Affaires Internationales et du Co développement / Département du Co développement
2. **Accueil d'un professionnel béninois** en France
3. **Séjours d'un enseignant français** au Bénin pour des missions d'expertises, de formation et de conseil.
4. **Création d'un lien permanent** entre le Centre de formation d'artisans de Dassa-Zoumè au Bénin et le CFA du Lycée des Métiers Jules Verne en France.
5. **Accueil d'apprentis français** au Bénin dans le cadre d'un chantier interculturel

### 1. Elaboration et rédaction d'une convention de partenariat entre deux Centres de formation impliquant idéalement :

- Le Ministère de l'immigration, de l'intégration de l'identité Nationale et du développement solidaire
- L'Association Béninoise pour le développement de la Formation continue « ABEFOC »
- Le Conseil des Béninois de France (CBF)
- L'Association Béninoise d'Entraide et d'Echanges Sociales ABEESSO
- La Région des Collines au Bénin et la Région Alsace en France
- les Municipalités de la Région des Collines au Bénin
- Le Lycée des Métiers Jules Verne à Saverne en France
- le Centre de Formation d'Artisans de Dassa-Zoumè au Bénin

### But du partenariat :

- échanges interculturels entre le Bénin, la France, la Région Alsace et les Centres de formation de tailleurs de pierre des deux pays.
- partage des compétences et formation d'artisans béninois en matière, d'extraction

artisanale de taille de pierre et de façonnage.

## **2. Accueil d'un professionnel Béninois en France :**

- dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat, le Centre de Formation d'Apprentis du Lycée des métiers Jules Verne se propose d'accueillir professionnel de la pierre au Bénin à une période à déterminer, sur Saverne et de l'intégrer dans les classes de tailleurs de pierre en formation dirigées par **M. GARTNER** pour une durée variable de deux à quatre semaines suivant un calendrier à définir.

Celui-ci observera pendant cette période les méthodes pédagogiques appliquées aux jeunes en formation et recevra un enseignement spécifique lié aux techniques artisanales de façonnage sur différents matériaux.

- En complément, seront effectuées avec **M. GARTNER** dans le cadre du suivi des apprentis Savernois en entreprise, des visites de carrières et d'entreprises avec pour objectifs les découvertes des différents sites d'extraction de roches granit et grès en Alsace et dans les Vosges.

-En fin de séjour, la remise d'outils pédagogiques spécifiques concernant la technologie et les méthodes de transformation de la pierre pour le Centre de formation d'artisans de Dassa- Zoumè au Bénin.

## **3. Séjours de Monsieur Hugues Gartner au Bénin pour des missions d'expertise, de formation et de conseil.**

- ces séjours ont pour but d'apporter une expertise dans l'acquisition et l'installation d'équipements en vue de l'ouverture d'un premier site d'extraction et de transformation artisanale de la pierre. **(en l'absence de convention signée par les autorités française il s'agit de séjours organisés à titre privé)**

### **Premiers objectifs prévus:**

- participation aux missions de prospection et d'évaluation des besoins en outillage sur les différents sites d'exploitation retenus.
- transmettre des savoir-faire en matière de formation dans le cadre de l'ouverture d'une filière «taille de pierre, gravure et sculpture au sein du Centre formation d'Artisans de Dassa- Zoumè

### **Deuxièmes objectifs:**

- participation à l'ouverture d'un premier site d'extraction et encadrement des premières équipes de tailleurs de pierre.
- apport d'une expertise sur le potentiel des différents matériaux et participation à l'élaboration d'un catalogue initial de produits.
- l'ensemble des missions de **M. GARTNER** seront prises en charge par le budget du projet et par les partenaires béninois (voyages, hébergement et indemnités).

## **4. Création d'un lien permanent entre le Centre de formation d'artisans de Dassa-Zoumè au Bénin et le CFA Jules Verne en France:**

- Via les nouveaux moyens de communications (internet, mail) échanges permanents entre les centres de formation concernant l'évolution de la filière «Taille de la pierre » au Bénin - conseil et aide sur le plan pédagogique et appréciation concernant les options d'investissement en matériel.
- échange de matériel pédagogique et didactique.

## **5. Accueil d'apprentis Français au Bénin dans le cadre d'un chantier interculturel :**

- Accueil au Bénin d'apprentis en formation du CFA du Lycée des Métiers Jules Verne sur un chantier école interculturel proposant l'aménagement en pierre de taille d'un site à visée touristique à la fin du programme initial de partenariat. Ce chantier école se déroulera sur trois à quatre semaines pour un maximum de six apprentis français

encadrés par un formateur. Il s'organisera sur juillet - août 2009 ou 2010. La prise en charge des apprentis reste encore à définir avec les différents partenaires.

### **Conclusions de la rencontre:**

- L'ensemble de points développés dans le compte-rendu sont appréciés et validés par les participants à la réunion de travail. Tous les partenaires ont pour volonté réciproque de mettre en place **un partenariat efficace** entre les deux pays et les deux centres de formation, ils sont certains de l'enrichissement mutuel qu'il apportera aux futurs artisans et apprentis tailleurs de pierre, graveurs et sculpteurs en formation.

### **Prochaines étapes :**

#### **Rédaction définitive de la convention pour la mise en place du partenariat:**

- Réception du nouveau «formulaire de requête pour les projets de développement local dans les régions d'origine» validé par le *ministère de l'immigration, de l'intégration de l'identité nationale et du développement solidaire* pour établir la convention de partenariat.

- **Cooptations** des élus de la Région des Collines au Bénin et ceux de la Région Alsace.

- Mise en place d'un **calendrier** sur deux ans mentionnant les objectifs à atteindre ainsi que les modes de financement et de prise en charge des intervenants.

- M. GARTNER se propose d'effectuer une première visite d'expertise et de conseil au Bénin fin 2008, prise en charge intégrale par l'ABEFOC avec une possibilité de déplacement du 18/12/2008 au 04/01/09 pendant la période de vacances scolaires Française, il s'agit d'un déplacement décidé à titre personnel et qui en l'absence de convention avec les autorités française ne saurait en aucun cas être assimilé à une mission commanditée par le Lycée des Métiers Jules Verne.

-Les autres disponibilités pour des déplacements de M. GARTNER sont : du 16 avril au 3 mai 2009 puis du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août 2009.

(Hors ces propositions et en cas de regroupement des horaires d'enseignement de M. GARTNER au CFA lui permettant d'être libéré sur des périodes plus longues dans l'année, dans ces cas les compléments de rémunération serait alors pris en charge par les différents partenaires sur une base salariale qui reste à définir).

A Saverne, le 23 octobre 2008.

Le secrétaire de séance :

**Norbert Stoffel**

Bon pour accord,

**Hugues Gartner**

Professeur au CFA des métiers de la pierre

**Pascal Freund**

Proviseur du Lycée des Métiers

Directeur du CFA Jules Verne Saverne